



dp
DÉBAT
PUBLIC

PROJET DE MINE
DE LITHIUM
DANS L'ALLIER

Les impacts sur l'eau

30.05.2024 | Vichy

Bienvenue !

1

Charlotte Benoit

Mairie de Vichy

2

Le déroulé de la réunion

Ce soir

La dernière réunion consacrée aux « grands enjeux »
Positionnée le 30 mai pour tenir compte de la publication
des dernières études d'Imerys.

Prochains rendez-vous

- **Forum participatif**
Mobilités et lithium :
quelles perspectives ?
samedi 8 juin (14h-18h) à Gannat
Interventions d'experts et temps participatifs
- *Formulaire d'inscription en ligne*
- **Et après le débat ? la vie du projet et l'après-mine**, jeudi 20 juin à Echassières (18h – 21h)
- **Forum participatif : approfondissements**
samedi 22 juin à Montluçon (Athanol, 14h-18h)
- **Inscriptions lundi**

Ce soir

Introduction (25 min)

- Mot d'accueil républicain, mairie de Vichy
- Introduction par la CPDP
- Charlène Descollonges, Panorama des enjeux de l'eau autour du projet
- Imerys et ANTEA, Présentation

1 – La mine impacte-t-elle la ressource en eau de la Bosse (1h)

- Y a-t-il un risque de drainage des eaux souterraines, de tarissement des sources et d'assèchement des eaux superficielles ?
- La mine va-t-elle contaminer les ressources en eau de la Bosse ?
- Temps d'échange avec le public

2 - Y aura-t-il assez d'eau dans la Sioule pour accueillir un nouvel usager ? (1h)

- Quelle est la situation de la Sioule vis à vis de la ressource en eau et des usages ?
- Dans quelle mesure et à quelles conditions ce projet pourrait-il s'insérer parmi les usagers de l'eau, sans que les milieux naturels en pâtissent ?
- Temps d'échange avec le public

Ce soir

3 - L'usine de conversion va-t-elle aggraver les tensions actuelles sur le Cher ? (50min)

- Le Cher va-t-il manquer d'eau du fait des prélèvements de l'usine ?
- La qualité de l'eau du Cher va-t-elle se dégrader ?
- Temps d'échange avec le public

4 – Séquence conclusive (10min)

- Charlène Descollonges, Mise en perspective

Les prises de parole

- **Interventions des participant.es dans la salle / sur le tchat YouTube**
- **2 minutes maximum par intervention** afin de permettre à un maximum de personnes de s'exprimer
- **Une intervention = 1 question ou 1 avis / prise de position**
- **Favoriser la diversité des prises de parole :**
 - hommes / femmes ;
 - toutes les générations
 - celles et ceux qui ne sont pas encore intervenus dans le débat

Séquence introductive

Séquence introductive (25min)

- Charlène Descollonges, **Pour une Hydrologie Régénérative**
- Fabrice Frebourg et Jean-François Ricard, **Imerys**

Charlène Descollonges

Pour une Hydrologie Régénérative



Charlène Descollonges

Ingénieure hydrologue engagée

Spécialisée dans la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

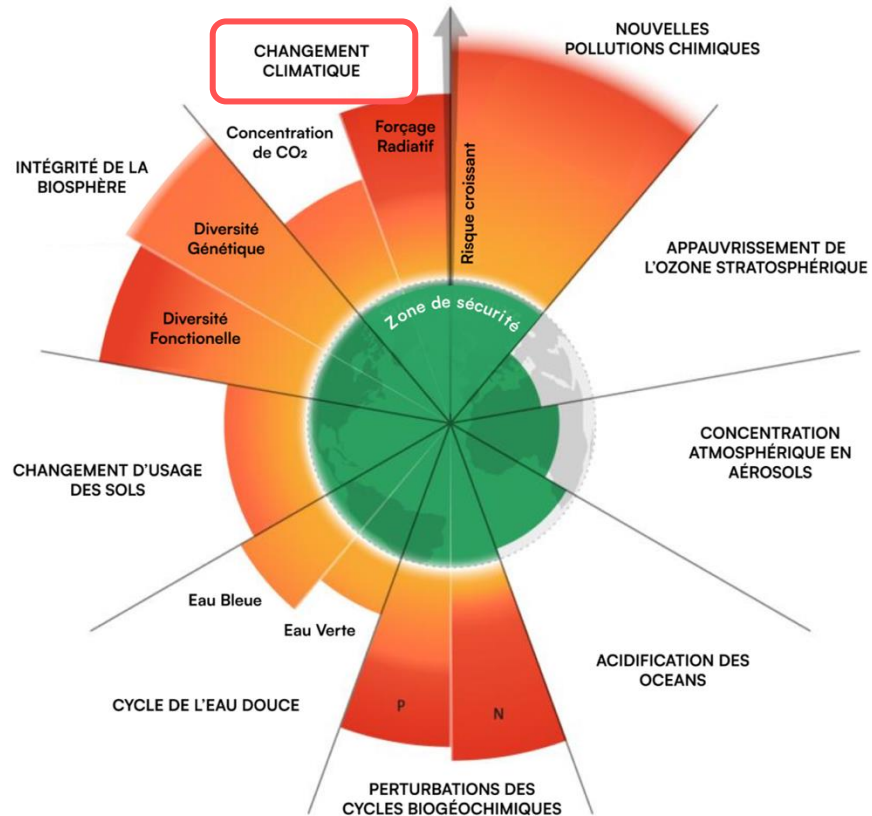
Co-fondatrice de l'association *Pour une Hydrologie Régénérative* qui vise à restaurer massivement le cycle de l'eau à l'échelle des territoires, via des projets pilotes de Recherche-Action.

POUR UNE
Hydrologie Régénérative



LES LIMITES PLANÉTAIRES

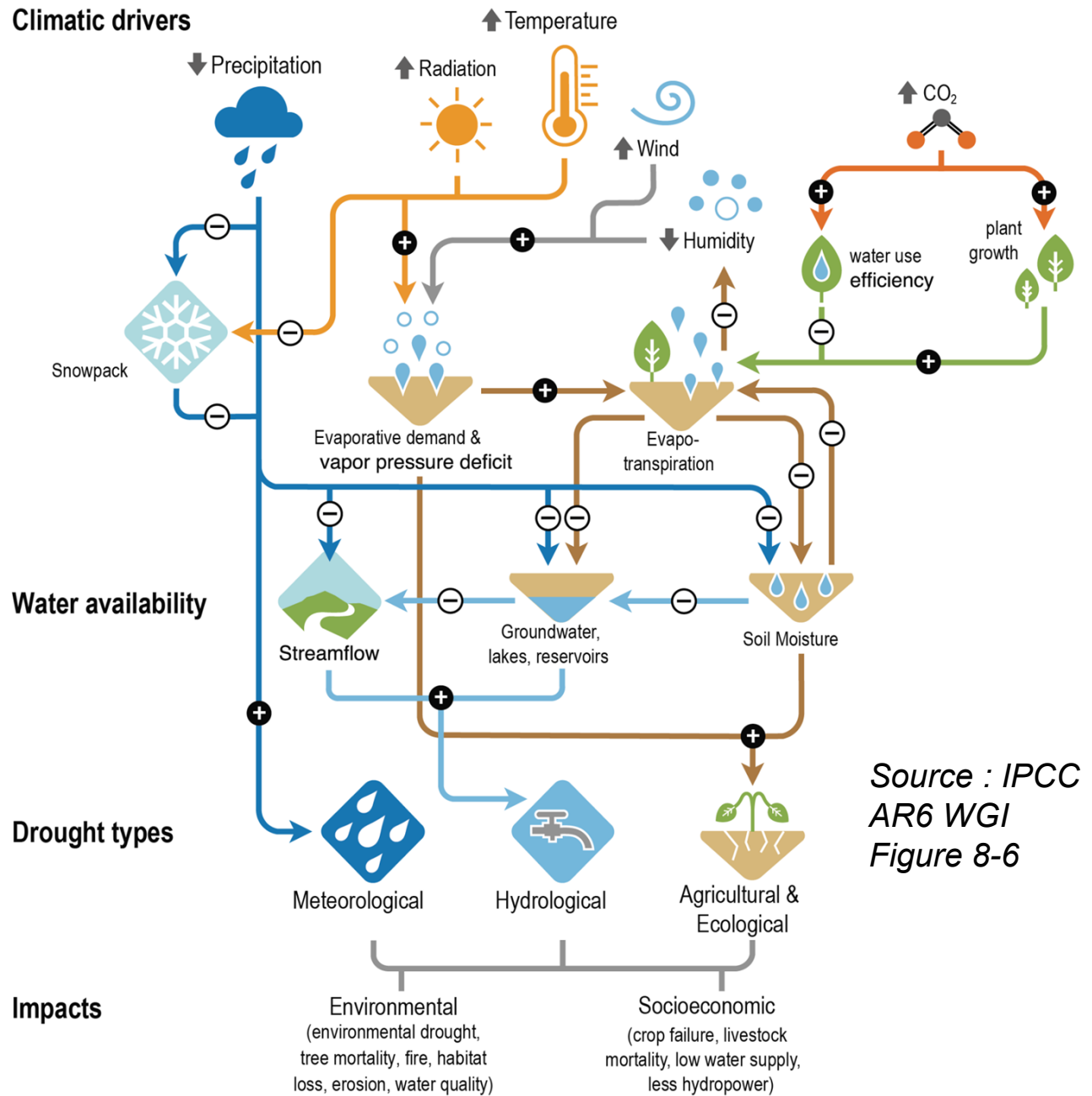
2023 : 6 Limites dépassées



Source : Stockholm Resilience Center Traduction : Bon Pote



Climatic drivers



Source : IPCC AR6 WGI Figure 8-6

Évolution de certaines variables climatiques sélectionnées à quatre niveaux de réchauffement planétaire (°C)

Température

Événement extrême avec une probabilité de 10 % d'apparition chaque année

Sécheresse

La fréquence d'apparition d'un événement de sécheresse extrême (durée de retour de 10 ans) est multipliée par x

Précipitation

La fréquence d'apparition d'un événement de précipitation extrême (durée de retour de 10 ans) est multipliée par x

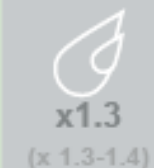
Enneigement

Évolution de l'étendue de la couverture neigeuse mondiale (%)

Cyclones tropicaux

Proportion de cyclones tropicaux intenses dans le monde (%)

+1.1°C
Aujourd'hui



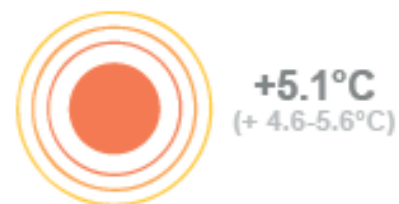
+1.5°C



+2°C



+4°C



(écart min/max)

**Quantité et qualité
de l'eau : effet de
dilution ?**

Eaux usées traitées rejetées
(+/- chargées en nutriments et micropolluants)

Étiages sévères
(de + en + longs et fréquents)



**Quid impact
sur les milieux
?**

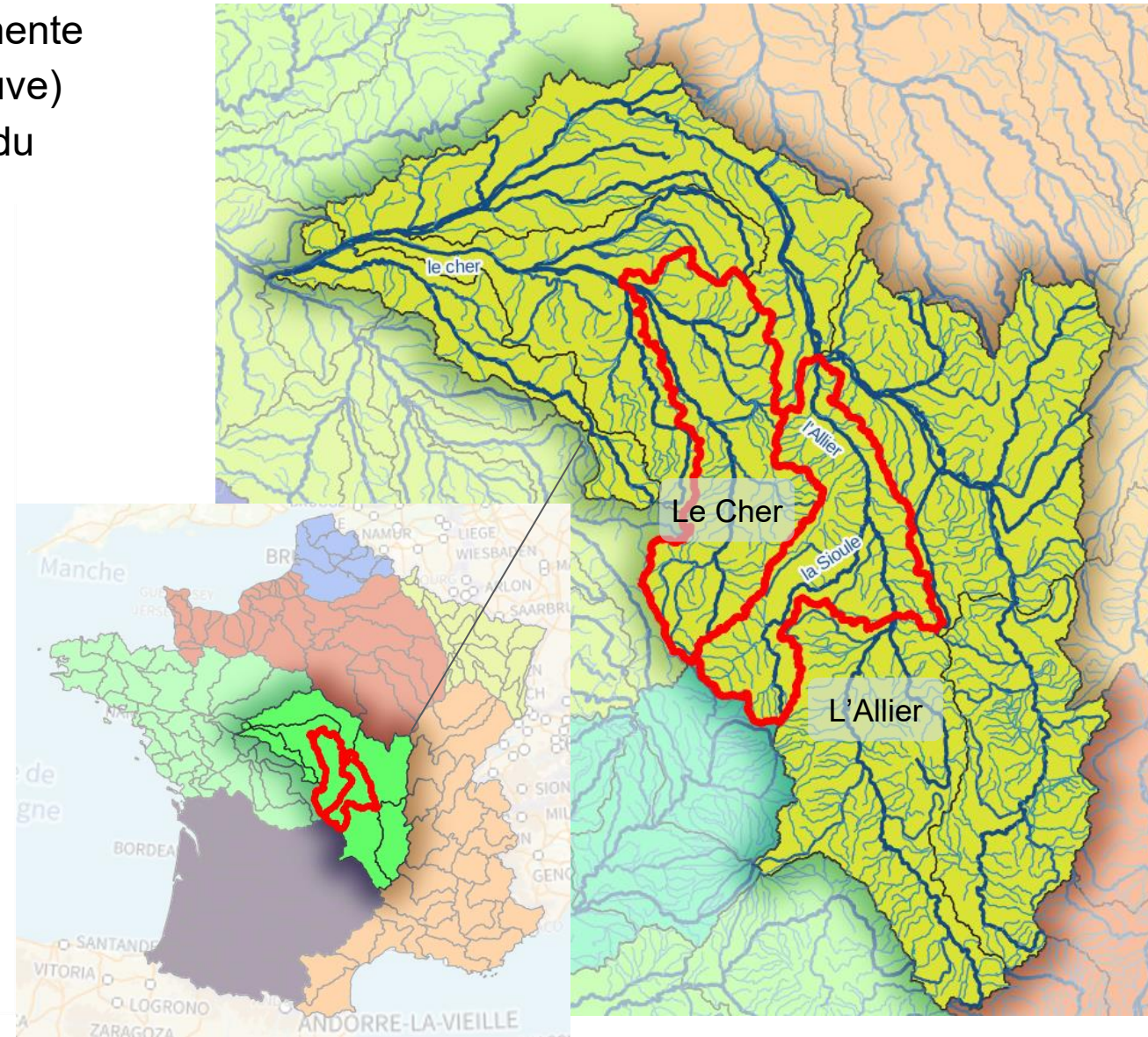


Eutrophisation et concentration des polluants

L'échelle spatiale : bassin et sous-bassin versant

Bassin versant : “cuvette” délimitée par le relief qui alimente le réseau hydrographique d'un cours d'eau principal (fleuve)

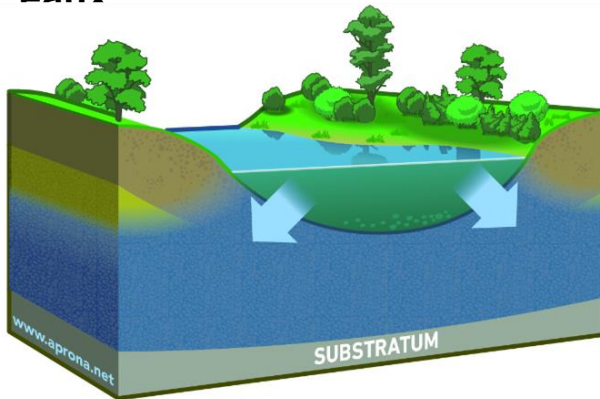
Sous-bassin versant : cuvette qui alimente un affluent du fleuve



Les interactions nappe-rivière : fondamentales

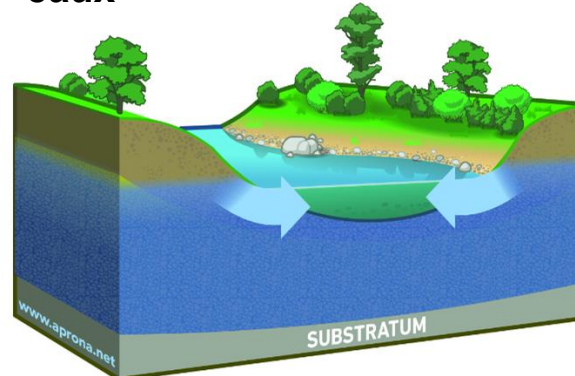
Les rivières et les fleuves sont généralement connectés à leur nappe d'accompagnement, qui sont des aquifères alluviaux.

En hautes-eaux

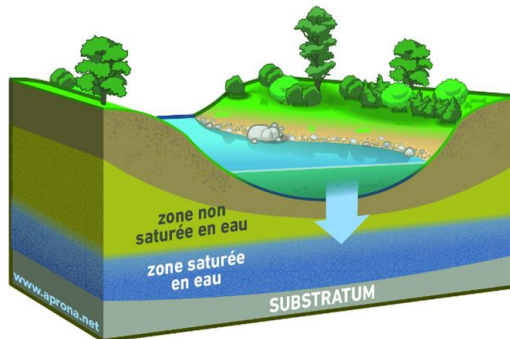


La rivière alimente la nappe

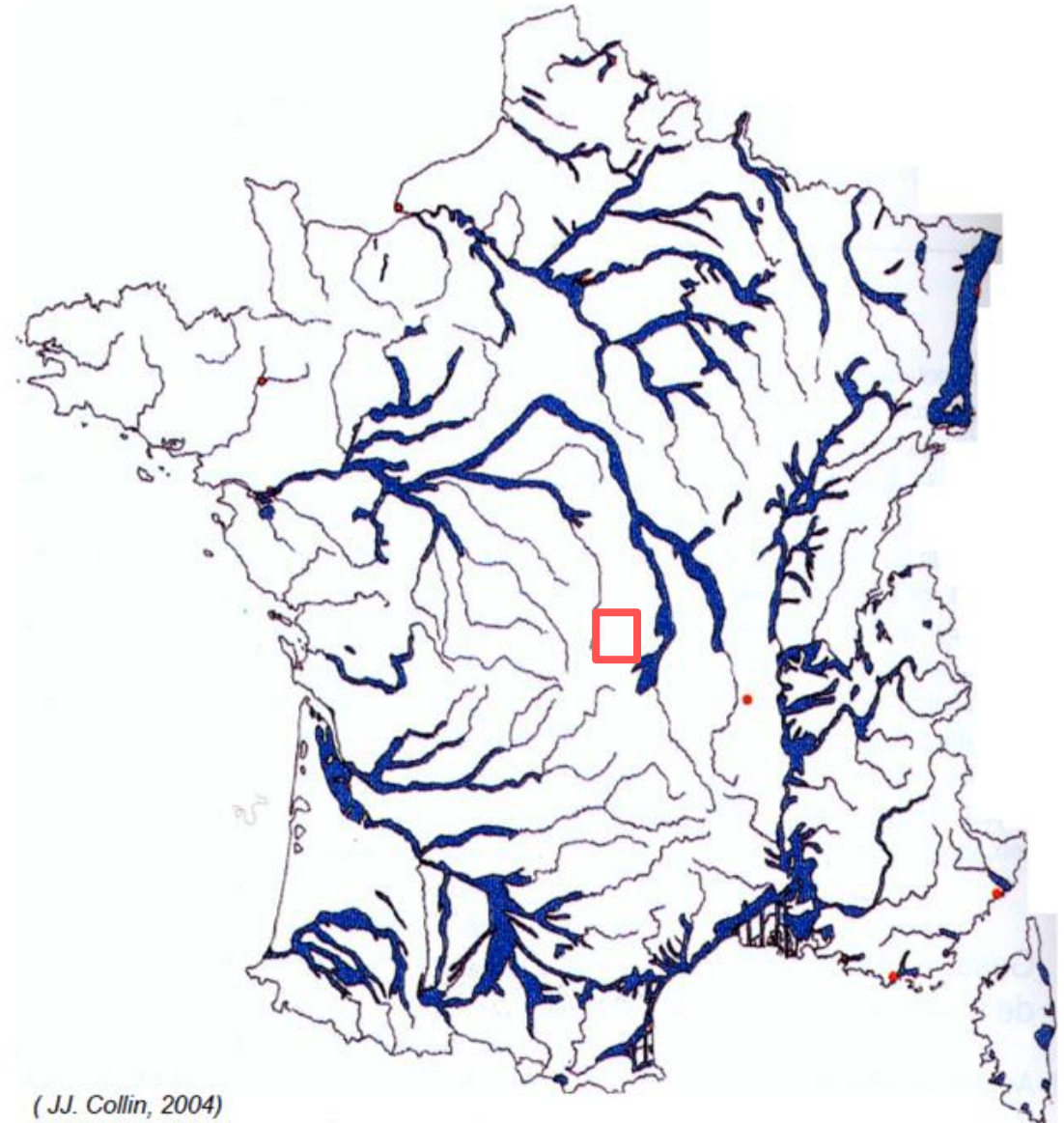
En basses eaux



La nappe alimente la rivière

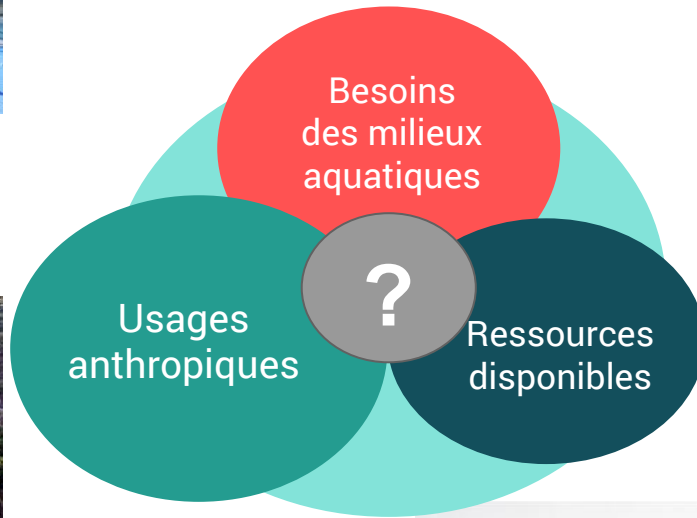


La rivière alimente la nappe
La rivière est perchée



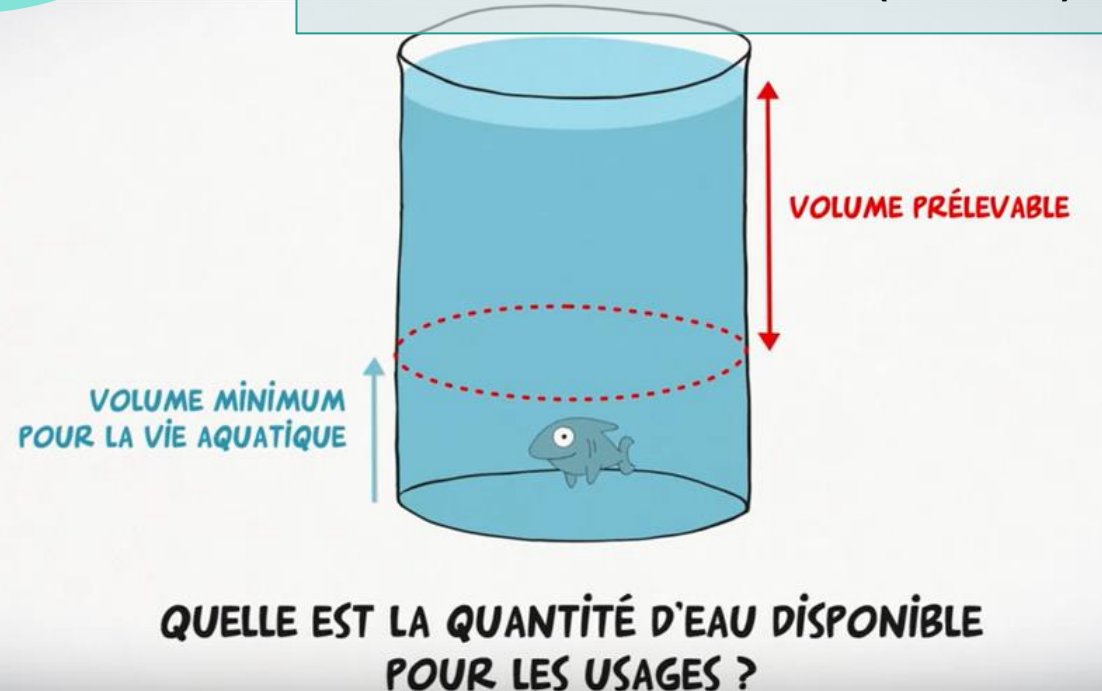
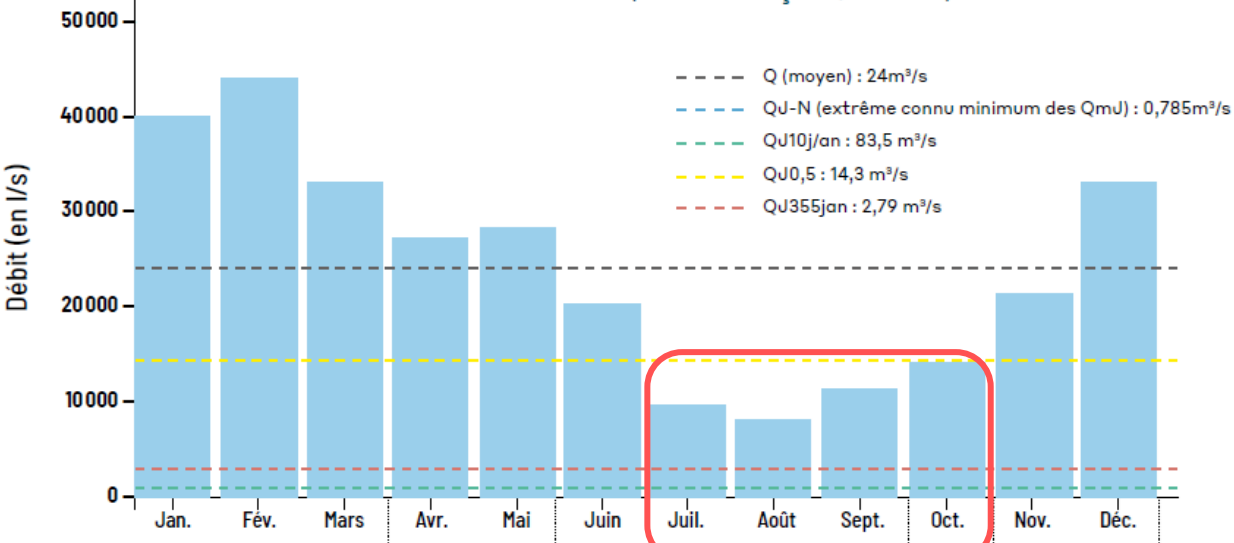
(J.J. Collin, 2004)

L'échelle temporelle : en été ⇒ basses eaux / étiage



- Quelles **espèces** aquatiques cibles ?
 - Quels **débits minimum biologiques** ?
 - Quelle perspectives d'évolution :
 - Des **autres usages** anthropiques ?
 - Des étiages vis-à-vis du **changement climatique** ?
- ⇒ Etude HMUC en cours (fin 2024)

VOLUMES DE PRÉLÈVEMENTS AUTORISÉS ET DÉBIT DE LA SIOULE (À ST POURÇAIN/SIOULE)



Le projet de mine et les enjeux identifiés

Les besoins en eau sont estimés à 1,2 million de m³/an :

1. **600 000 m³** sur le site de Beauvoir pour l'extraction ⇒ prélèvement (20 L/s) depuis la **Sioule**, **site à définir** entre Ebreuil et Gouzolles (amont de Saint-Pourçain)
2. **600 000 m³** sur le site de Montluçon pour la conversion ⇒ REUT (22 L/s) depuis la station d'épuration de **Montluçon** rejetant dans le **Cher**



1. Prélèvements sur la Sioule
- Débits étiage extrêmes ?
- Débits minimum biologiques ?

2. REUT Montluçon
⇒ impacts sur le **Cher**
- Débits étiage extrêmes ?
- Débits minimum biologiques ?

Se poser les bonnes questions et faire des choix

Sur le projet et les hydrosystèmes concernés : arrêtons de noyer le poisson !

- Exprimer l'impact sur les débits de sécheresses extrêmes au pas de temps journalier (VCN3) !
- Anticiper la baisse de la capacité de dilution et des canicules ⇒ risque d'**eutrophisation** ?
- Quantifier précisément les impacts écologiques sur les espèces aquatiques de la Sioule et le Cher ⇒ **débits minimum biologiques** ?
- Projeter l'équilibre **demandes**-ressources-milieux à moyen-long terme ⇒ **risque de conflits** ?
- Les **eaux pluviales** sur le site d'extraction : **risque de pollutions diffuses** à long terme ?

Engager le dialogue avec tous les usagers de l'eau et les milieux aquatiques

- Quel est le niveau de discussion avec EDF ? Les **agriculteurs** ? ⇒ Nexus **Eau-Energie-Alimentation** !
- Comment représenter **la voix des milieux aquatiques** par des acteurs désintéressés ?

Fabrice Frebourg
Jean-François Ricard
Imerys

Marc Boisson
ANTEA

Table-ronde n°1

La mine impacte-t-elle la ressource en eau de la Bosse à Echassières ?

1- La mine impacte-t-elle la ressource en eau de la Bosse à Echassières ? (1h)

- ❖ **Y a-t-il un risque de drainage des eaux souterraines, de tarissement des sources et d'assèchement des eaux superficielles ?**
- ❖ **La mine va-t-elle contaminer les ressources en eau de la Bosse ?**

- Fabrice Frebourg et Jean-François Ricard, **Imerys**
- Marc Boisson, **ANTEA**
- Nicolas Hardouin, Olivier Petiot et Francis Pruvot, **DDT Allier**
- Sophie Seytre, **DREAL**
- Clotilde Bertin, Alain Dupuy et Stéphane Buschaert, **BRGM**

1- La mine impacte-t-elle la ressource en eau de la Bosse à Echassières ? (1h)

❖ Y a-t-il un risque de drainage des eaux souterraines, de tarissement des sources et d'assèchement des eaux superficielles ?

- Fabrice Frebourg et Jean-François Ricard, **Imerys**
- Marc Boisson, **ANTEA**
- Nicolas Hardouin, Olivier Petiot et Francis Pruvot, **DDT Allier**
- Sophie Seytre, **DREAL**
- Clotilde Bertin, Alain Dupuy et Stéphane Buschaert, **BRGM**

PROJET EMILI IMERYYS, VOLET EAU : ÉLÉMENTS DE CADRAGE

Quelques jalons réglementaires sur l'eau.

1) A l'échelle européenne.

→La directive cadre sur l'eau

→2) À l'échelle nationale.

→La loi sur l'eau, la nomenclature eau

3) À l'échelle du bassin Loire Bretagne.

→* Le SDAGE Loire Bretagne (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) du bassin Loire Bretagne. Orientations et dispositions.

→* L'arrêté d'orientation du bassin Loire Bretagne (en cours de révision)

4) À l'échelle des bassins de la Sioule et du Cher amont.

→Les SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) de la Sioule d'une part, du Cher amont d'autre part.

5) À l'échelle du département de l'Allier.

→L'arrêté cadre sécheresse, l'autorisation unique de prélèvement d'eau pour l'irrigation



PROJET EMILI IMERYYS. VOLET EAU : ÉLÉMENTS DE CADRAGE.

Instruction de la demande d'autorisation environnementale du projet incluant le volet eau dans le dossier d'études d'impact global.

- L'étude d'impact doit traiter tous les aspects sanitaires et environnementaux du projet, dont ceux liés à l'eau et aux milieux aquatiques, enjeu important du projet.
- Résumé non technique, description du projet, de l'état initial, des facteurs et milieux susceptibles d'être affectés, des différents impacts sur les ressources naturelles (eau, terre, sol, biodiversité) ...
- Évaluer la vulnérabilité au changement climatique,
- Évaluer les effets directs et indirects, cumulatifs, court moyen et long termes, permanents ou temporaires, positifs et négatifs,
- Étudier des alternatives et options,
- Définir les mesures d'évitement, de réduction, de compensation, d'accompagnement, les chiffrer

DREAL Allier

- Une autorisation n'est pas délivrée si un risque est jugé inacceptable

ATTENTION : « acceptable » / « inacceptable » quantifié pour certains thèmes mais pas tous

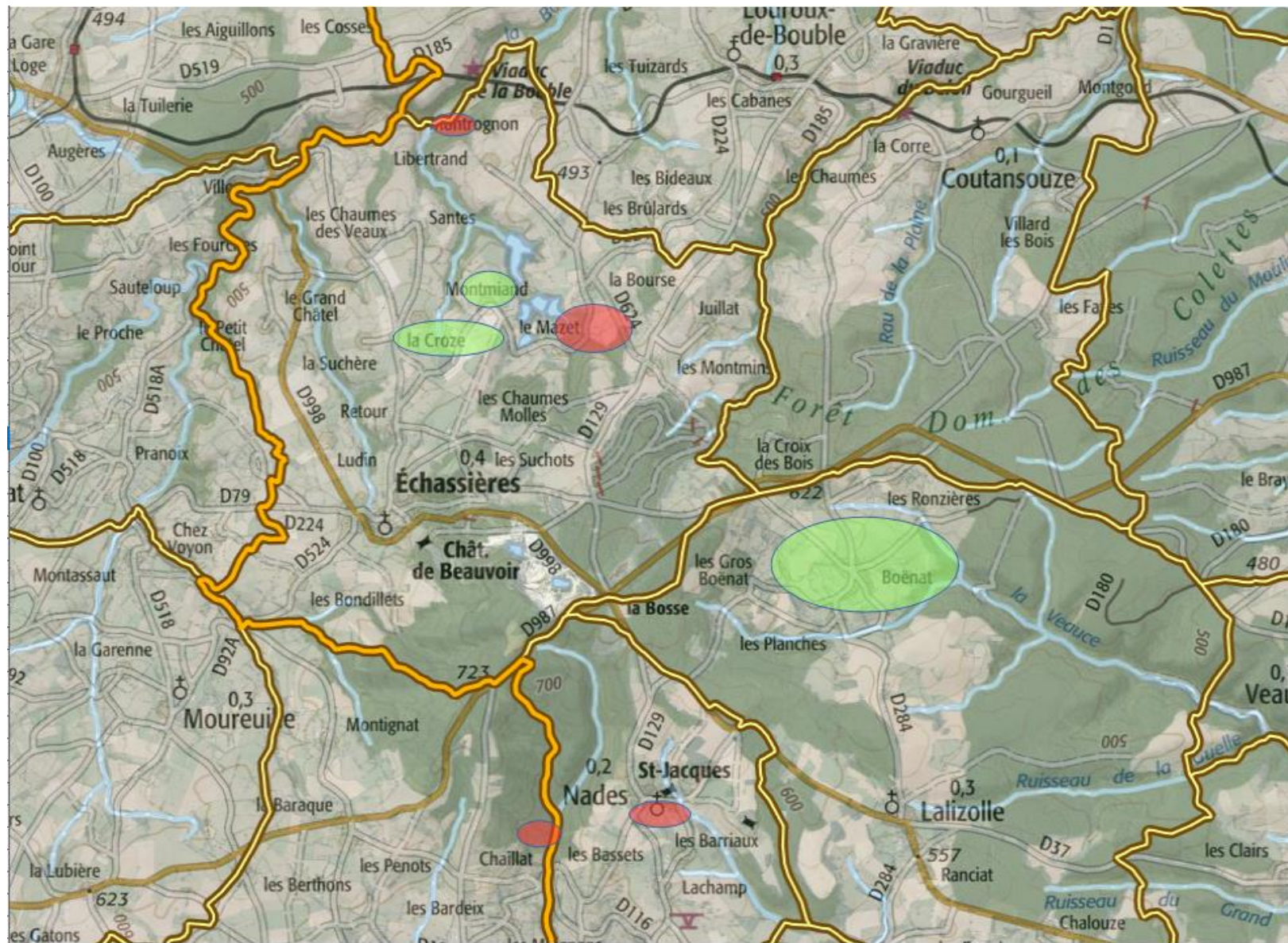
- La démarche ERC est applicable à tout projet et tout thème traité dans étude d'impact, yc l'eau

ATTENTION : la séquence ERC doit être intégrée au projet de manière itérative ! L'étude d'impact en rend compte.

1- La mine impacte-t-elle la ressource en eau de la Bosse à Echassières ? (1h)

❖ La mine va-t-elle contaminer les ressources en eau de la Bosse ?

- Fabrice Frebourg et Jean-François Ricard, **Imerys**
- Marc Boisson, **ANTEA**
- Nicolas Hardouin, Olivier Petiot et Francis Pruvot, **DDT Allier**
- Sophie Seytre, **DREAL Allier**
- Clotilde Bertin, Alain Dupuy et Stéphane Buschaert, **BRGM**



SOLS : Carte des zones avec des teneurs en arsenic notables (> 100 mg/ kg) - En vert, origine naturelle ; en rouge, origine minière.

Quels seront vos points d'attention sur ce volet qualitatif dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation ? Quelles garanties pourra apporter le cadre réglementaire sur la durée d'exploitation et à l'issue de celle-ci ?

Points d'attention = eau au contact

- De la mine souterraine (perméabilité de fissures) : matériaux intrinsèques broyés et remblai cimenté,
- Particulièrement des résidus de l'usine de concentration

Notamment sur les paramètres « métaux présents dans la roche »
+ « substances du process »

- Une surveillance pourra être imposée (analyses des rejets, piézomètres, etc) – cf. ce qui est imposé aujourd'hui pour la carrière

Temps d'échange

De quelles autres informations auriez-vous besoin ?

Des compléments ou des avis ?

2- Y aura-t-il assez d'eau dans la Sioule pour accueillir un nouvel usager ? (1h)

- ❖ **Quelle est la situation de la Sioule vis à vis de la ressource en eau et des usages ?**
- ❖ **Dans quelle mesure et à quelles conditions ce projet pourrait-il s'insérer parmi les usagers de l'eau, sans que les milieux naturels en pâtissent ?**

- Fabrice Frebourg et Jean-François Ricard, **Imerys**
- Marc Boisson, **ANTEA**
- Nicolas Hardouin, Olivier Petiot et Francis Pruvot, **DDT Allier**
- Sophie Seytre, **DREAL**
- Céline Boisson et Gilles Journet, **SAGE Sioule**
- Jonathan Bourdeau et Jean-Pierre Guérin, **SAGE Cher amont**
- Laurent Gaillard, **Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**
- Gérard Laplanche et Xavier Redon, **SIVOM de Sioule et Bouble**
- Adélaïde Giraud, **ASA des Champagnes**

2- Y aura-t-il assez d'eau dans la Sioule pour accueillir un nouvel usager ? (1h)

❖ Quelle est la situation de la Sioule vis à vis de la ressource en eau et des usages ?

- Fabrice Frebourg et Jean-François Ricard, **Imerys**
- Marc Boisson, **ANTEA**
- Nicolas Hardouin, Olivier Petiot et Francis Pruvot, **DDT Allier**
- Sophie Seytre, **DREAL**
- Céline Boisson et Gilles Journet, **SAGE Sioule**
- Jonathan Bourdeau et Jean-Pierre Guérin, **SAGE Cher amont**
- Laurent Gaillard, **Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**
- Gérard Laplanche et Xavier Redon, **SIVOM de Sioule et Bouble**
- Adélaïde Giraud, **ASA des Champagnes**

2) À l'échelle du bassin Loire Bretagne

* Le SDAGE Loire Bretagne (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) définit des orientations et dispositions.

* Compatibilité des décisions administratives avec le SDAGE (compatibilité au sens de « non contrariété » avec les orientations générales du SDAGE, notion juridique pouvant être sujette à interprétation, notion distincte de la conformité).

- Chapitre 7 du SDAGE : gérer les prélèvements de manière équilibrée et durable.

→ Nombreuses dispositions sur la gestion équilibrée et économe de l'eau : dispositions générales et spécifiques selon les territoires.

→ Par exemple :

→ 7 A 4 : économiser l'eau par réutilisation des eaux usées, notamment en Zone de Répartition des Eaux ZRE. (s'assurer de la compatibilité avec le milieu)

→ 7 B 3 : plafonnement, sur certains bassins, des prélèvements dans l'attente des résultats des études Hydrologie, Milieux, Climat, Usages. (HMUC)

→ 7 C 1 : en ZRE, plafonds de prélèvements par usage définis dans le règlement du SAGE

2- Y aura-t-il assez d'eau dans la Sioule pour accueillir un nouvel usager ? (1h)

❖ Dans quelle mesure et à quelles conditions ce projet pourrait-il s'insérer parmi les usagers de l'eau, sans que les milieux naturels en pâtissent ?

- Fabrice Frebourg et Jean-François Ricard, **Imerys**
- Marc Boisson, **ANTEA**
- Nicolas Hardouin, Olivier Petiot et Francis Pruvot, **DDT Allier**
- Sophie Seytre, **DREAL**
- Céline Boisson et Gilles Journet, **SAGE Sioule**
- Jonathan Bourdeau et Jean-Pierre Guérin, **SAGE Cher amont**
- Laurent Gaillard, **Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**
- Gérard Laplanche et Xavier Redon, **SIVOM de Sioule et Boule**
- Adélaïde Giraud, **ASA des Champagnes**

3) À l'échelle des bassins de la Sioule et du Cher amont.

→ **SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) : un plan de gestion, un règlement, une cartographie.**

→ **SUR LA SIOULE**

→ Application de la disposition 7B3 du SDAGE : plafonnement aux volumes autorisés jusqu'à la sortie de l'étude HMUC sur la Sioule (théoriquement fin 2027)

→ Donc en l'espèce, un nouveau prélèvement n'est pas possible, sauf à mettre en place une nouvelle répartition entre les usagers de l'eau du secteur (comme d'ailleurs précisé par l'industriel dans sa fiche 7B).

→ L'étude HMUC devra intégrer le besoin de l'industriel, et définir des plafonds de volumes prélevables par catégories d'usager et par période d'utilisation.

→ Sous-bassin de la Bouble : très sensible aux sécheresses (passage en crise récurrents)

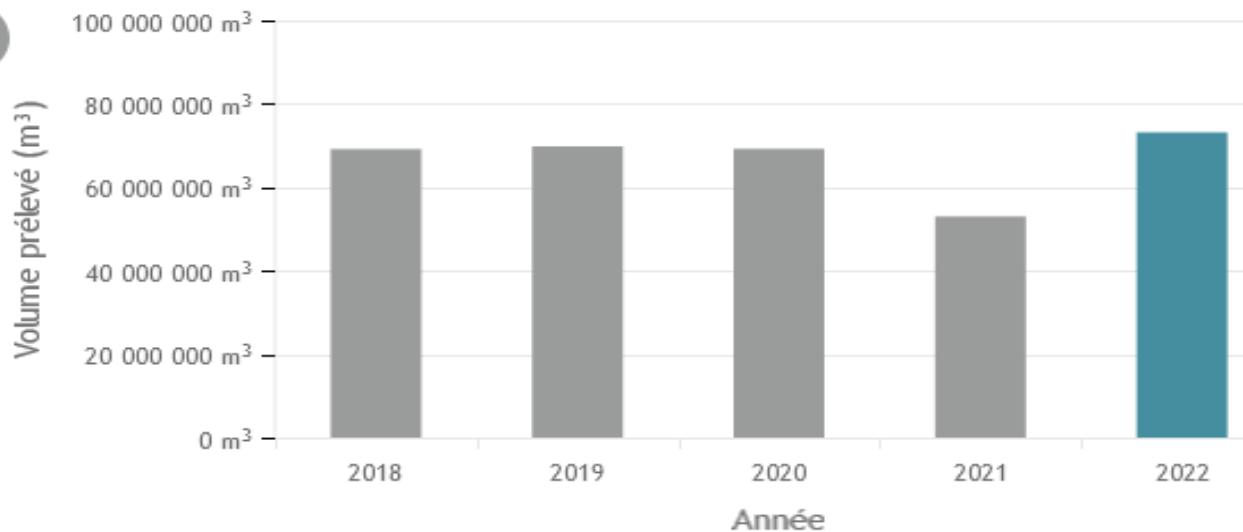
→ Le règlement du SAGE Sioule limite géographiquement la possibilité de création de plans d'eau. Il ne fixe pas de volumes plafonds de prélèvement (dans l'attente du rendu de l'étude HMUC)

→ A noter sur le bassin de la Sioule : soutien par le barrage des Fades dans le Puy de Dôme (débit garanti de 2,5 m³/s, avec un soutien complémentaire possible jusqu'à 0,7 m³/s pour l'irrigation de juin à septembre).

ORDRE DE GRANDEUR SUR LA CONSOMMATION DÉPARTEMENTALE DE 2018 A 2022

DDT Allier

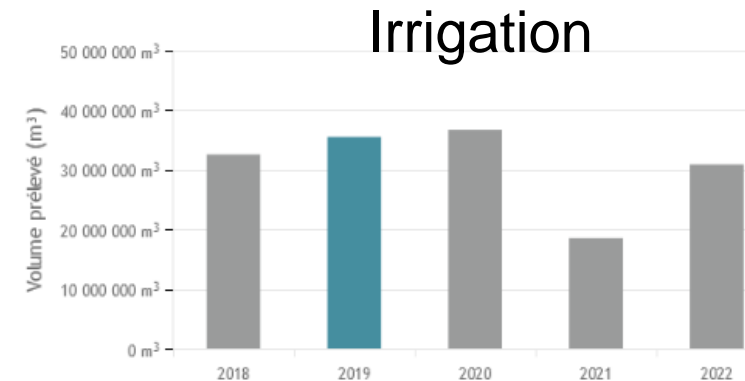
Évolution temporelle TOTAL



2021 : 53 M m³
2022 : 73 M m³
Médiane : 69 M m³

Source : BNPE

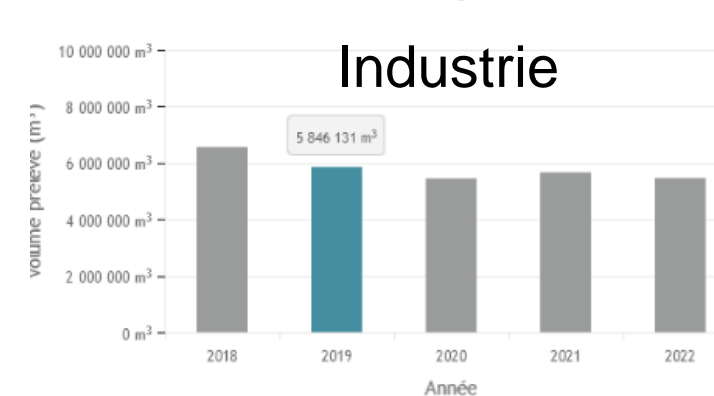
Évolution temporelle Irrigation



Évolution temporelle Eau potable

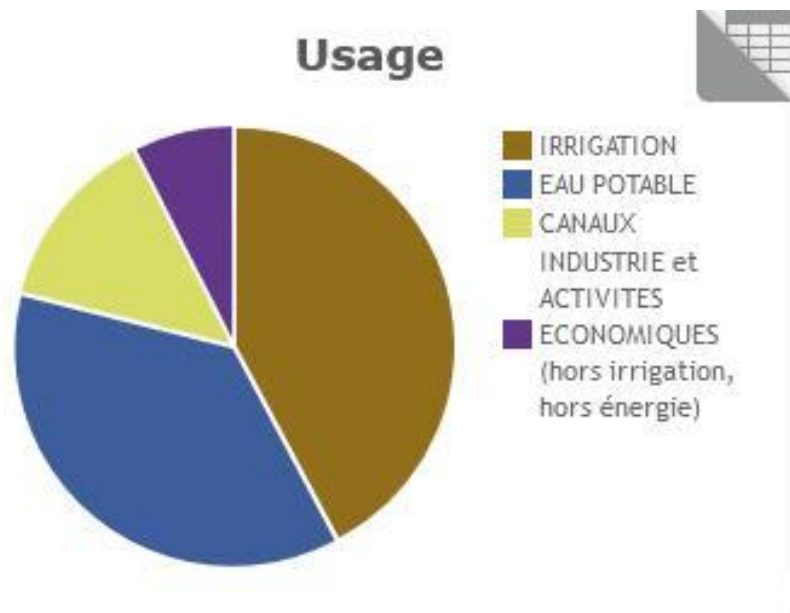


Évolution temporelle Industrie



ORDRE DE GRANDEUR SUR LA CONSOMMATION DÉPARTEMENTALE PAR TYPE D'USAGE

DDT Allier



Consommations brutes en 2022 :

Irrigation : 31 M m³ 42 %

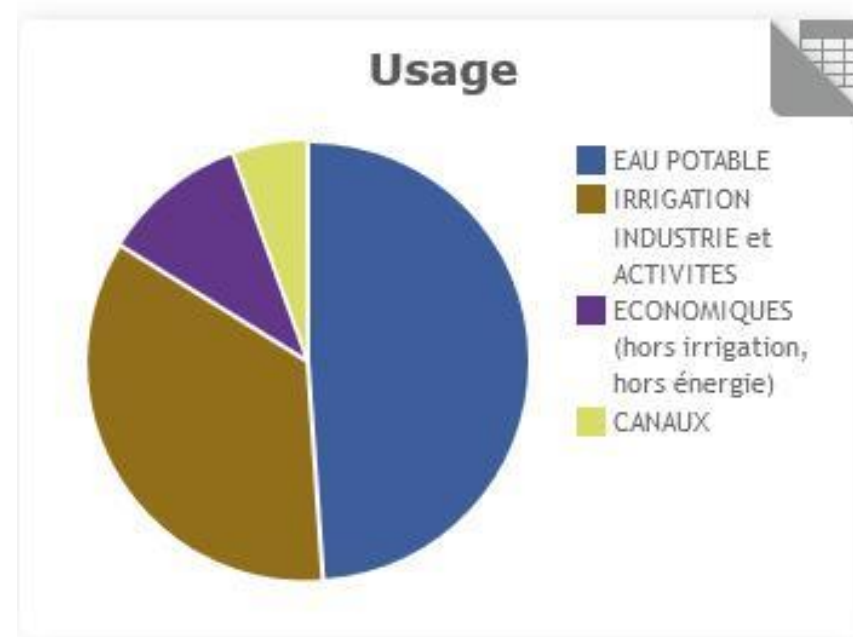
AEP : 27 M m³ 36 %

Industrie : 5,5 M m³ 5,5 %

Canaux : 10 M m³ 13,7 %

Total arrondi : 73 M m³

Source : BNPE



Consommations brutes en 2021 :

Irrigation : 18,5 M m³ 35 %

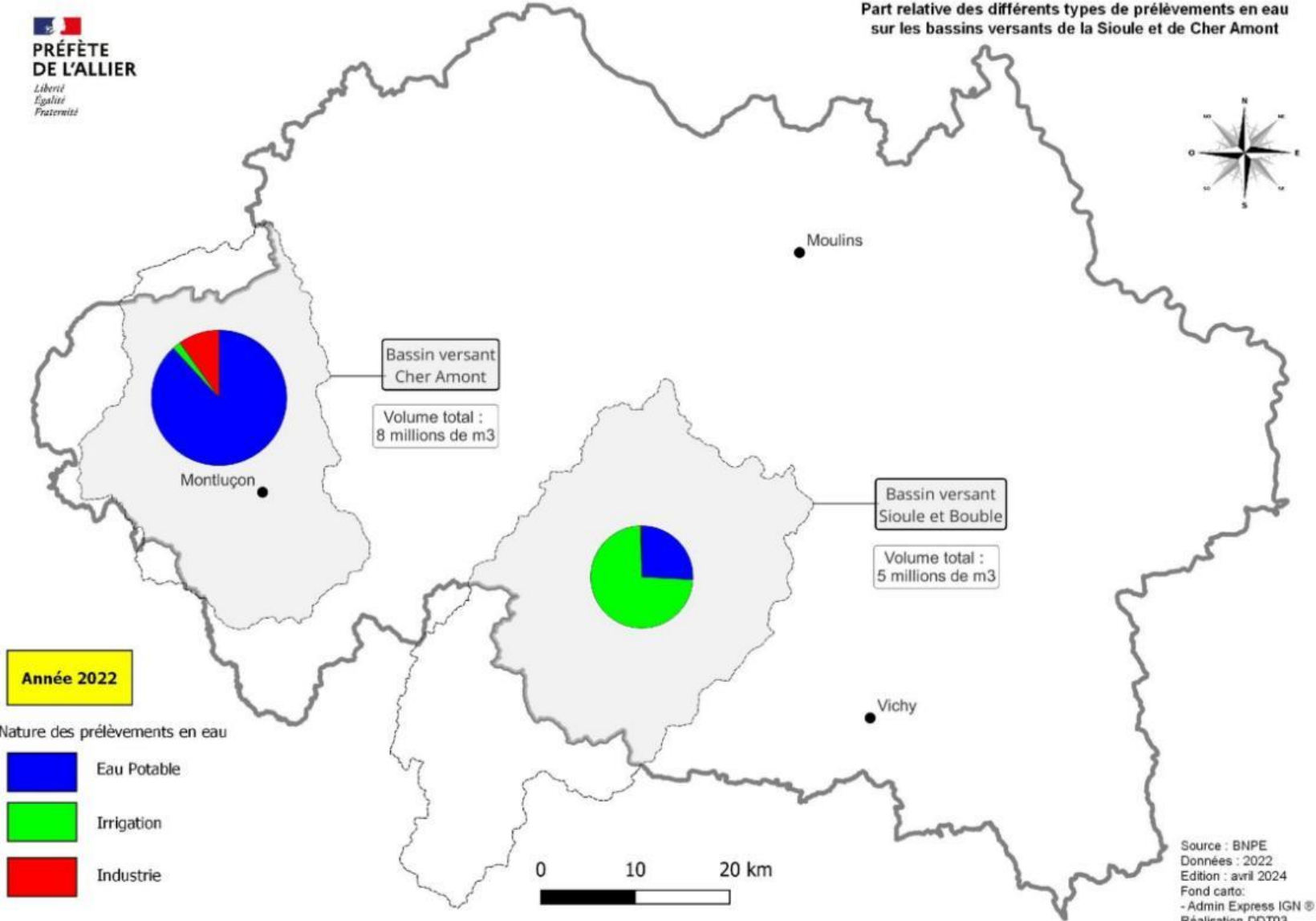
AEP : 25,9 M m³ 49 %

Industrie : 5,6 M m³ 10,7 %

Canaux : 2,9 M m³ 5,5 %

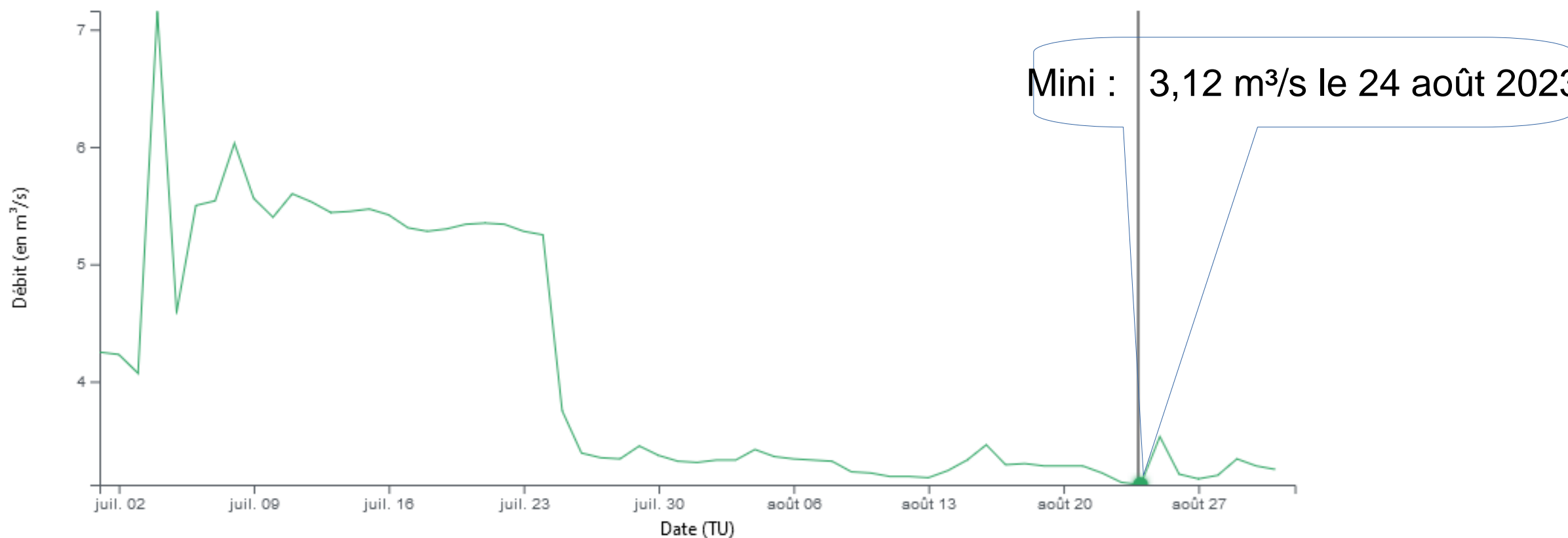
Total arrondi : 53 M m³

PRÉLÈVEMENTS PAR USAGE SUR LES BASSINS DE LA SIOULE ET DU CHER AMONT EN 2022



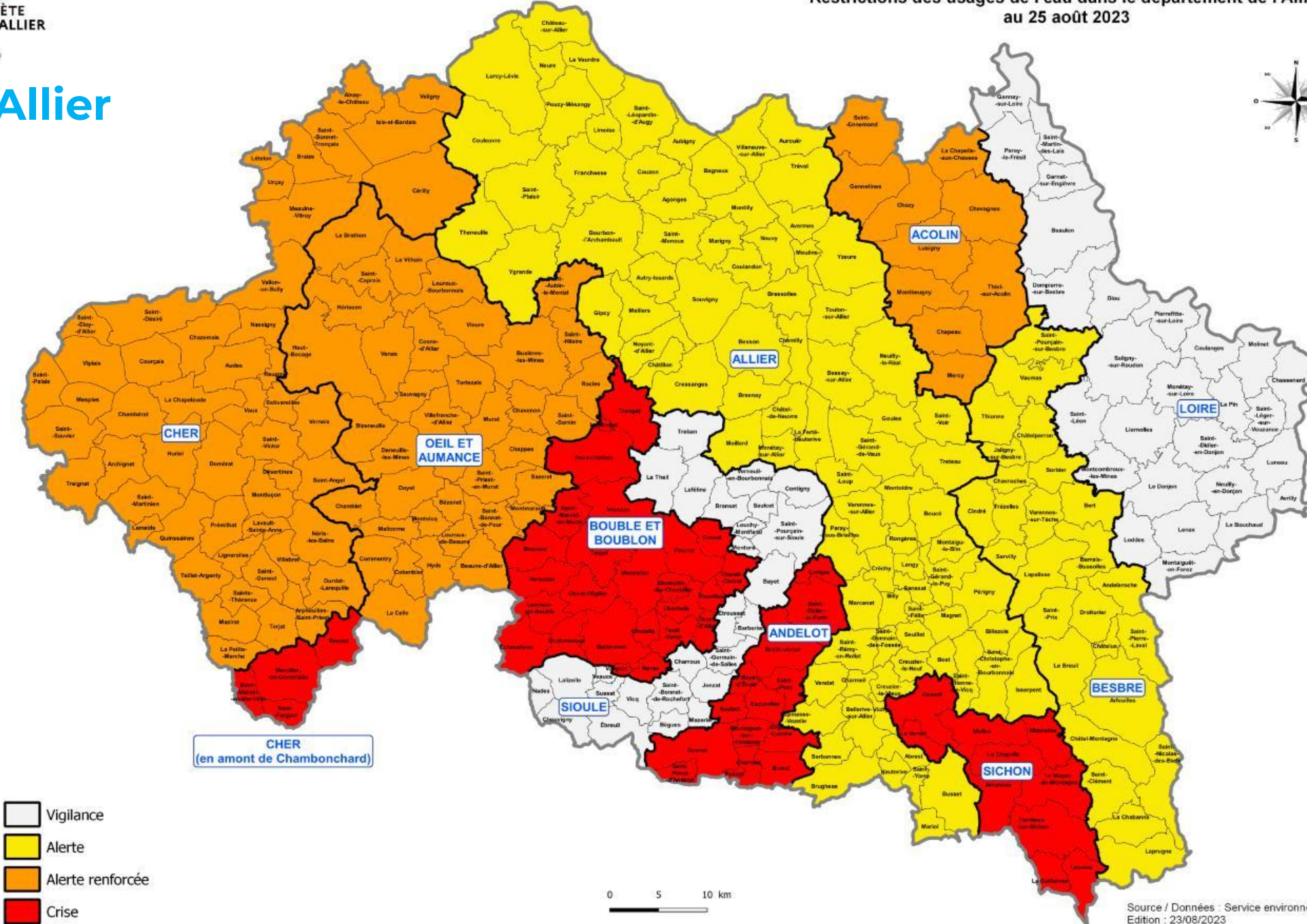
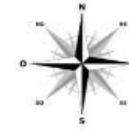
ORDRE DE GRANDEUR SUR LES DÉBITS DE LA SIOULE A EBREUIL

Débit moyen sur n jours (n=1, non glissant) - Données les plus valides de l'entité - K332 2010 - La Sioule à Ébreuil - du 01/07/2023 00:00 au 31/08/2023 23:59 (TU)



Débit mensuel sec de retour 5 ans : 2,85 m³/s, de retour 20 ans : 2,54 m³/s (source : hydroportail)

- Fixe par bassins, par type de ressource (superficielle/profonde), par usage, des restrictions et/ou interdictions.
- 4 niveaux : vigilance, alerte, alerte renforcée, crise.
- 14 stations hydrométriques, dont 3 sur le Cher : Chambonchard, Montluçon, Vierzon, 1 sur la Sioule : Saint Pourçain sur Sioule, 1 sur la Bouble : Chareil-Cintrat.
- Principe général : Si le débit mesuré < débit seuil d'alerte sur une station pendant 5 jours consécutifs, déclenchement de mesures de niveau alerte. Si le débit < même seuil d'alerte sur une station pendant 12 jours, passage en alerte renforcée. si débit < débit de crise sur 5 jours, passage en crise.
- Illustration cartographique au 25 août 2023 sur diapo suivante....



- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

En l'état actuel des connaissances, qu'est-ce qui peut être envisagé en cas de sécheresse majeure ? L'Etat peut-il interdire des usages en cas de crise majeur et, IMERYS, pourriez-vous aller jusqu'à interrompre votre exploitation dans une situation exceptionnelle ?

DREAL

- « AM sécheresse » → en situation de crise : - 25 %
- Orientations régionales AuRA → plus exigeant + rappel du caractère non prioritaire de l'usage industriel de l'eau
(usage prioritaire = eau potable, abreuvement, santé, sécurité civile)

Temps d'échange

De quelles autres informations auriez-vous besoin ?

Des compléments ou des avis ?

3- L'usine de conversion va-t-elle aggraver les tensions actuelles sur le Cher ? (50min)

- ❖ **Le Cher va-t-il manquer d'eau du fait des prélèvements de l'usine ?**
- ❖ **La qualité de l'eau du Cher va-t-elle se dégrader ?**

- Fabrice Frebourg et Jean-François Ricard, **Imerys**
- Marc Boisson, **ANTEA**
- Nicolas Hardouin, Olivier Petiot et Francis Pruvot, **DDT Allier**
- Sophie Seytre, **DREAL**
- Laurent Gaillard, **Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**
- Olivier Julien, **Montluçon Communauté**

3- L'usine de conversion va-t-elle aggraver les tensions actuelles sur le Cher ? (50min)

❖ Le Cher va-t-il manquer d'eau du fait des prélèvements de l'usine ?

- Fabrice Frebourg et Jean-François Ricard, **Imerys**
- Marc Boisson, **ANTEA**
- Nicolas Hardouin, Olivier Petiot et Francis Pruvot, **DDT Allier**
- Sophie Seytre, **DREAL**
- Laurent Gaillard, **Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**
- Olivier Julien, **Montluçon Communauté**



➔ Le service public : **L'eau & l'assainissement**


1 – La Direction de l'eau et de l'assainissement de Montluçon Communauté

2 - L'eau, l'assainissement: des métiers & des équipements publics

3 - Les enjeux techniques des services : autour du projet EMILI

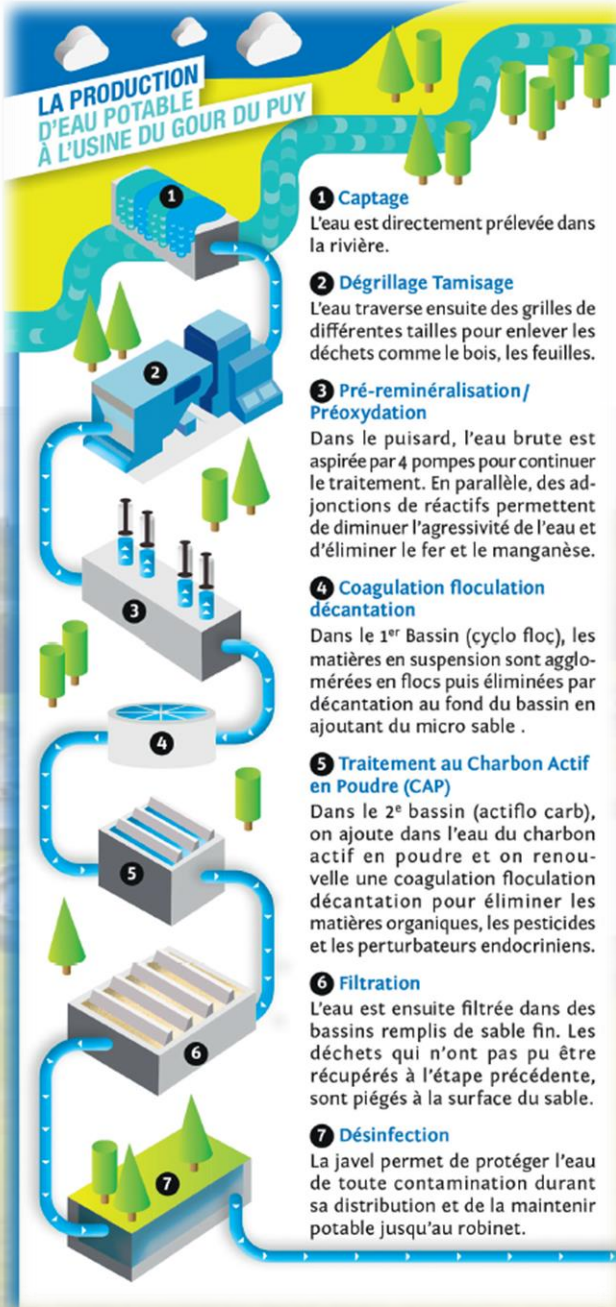
➔ LES COMPETENCES :

➔ service des populations et du territoire.

- 
- 1 Production et distribution eau potable
 - 2 Collecte et traitement de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines
 - 3 Distribution d'eaux brutes pour les activités économiques

➔ 52 agents garantissent le fonctionnement de ces services publics.

EAU POTABLE :



- Potabilisation d'eau, en moyenne **7 000 m³/j**,
- Capacité et autorisation : **20 000 m³/j**
- Marge non utilisée de 13 000 m³/j qui sont disponibles

➤ CHOIX : résilience et sobriété en matière d'eau :

Favoriser la réutilisation des eaux usées (REUT)
= objectif pour le projet EMILI

➤ **EN ROUTE POUR LA REUT**



➔ ASSAINISSEMENT:



- ➔ **STEP de la Loue, modernisée en 2011, est une station de type boues activées ayant de forts niveaux de performances (entre 70 et 90% de rendement), et un dimensionnement pour 88 000 EH;**



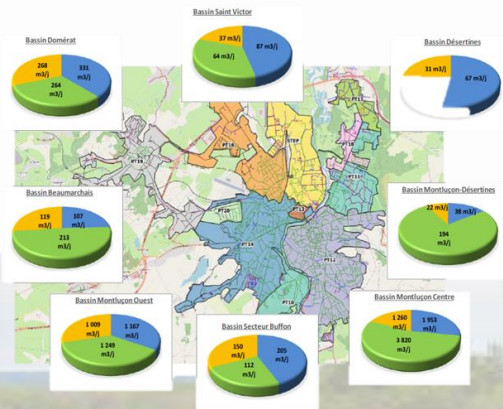
© Ville de Montluçon

La station d'épuration de Montluçon, *poumon essentiel à la REUT*

→ ASSAINISSEMENT:



*Lexique : REUT ;
Réutilisation des Eaux
Usées Traitées*



➤ 220 Km de réseau de collecte

➤ 50 488 habitants

➤ En moyenne 18 875 m³/j arrivent à la station

➤ Au minimum 7000 m³/jour

➤ 1500 analyses et mesures annuelles (Débit et qualité, eau et boues),

➤ REUT:

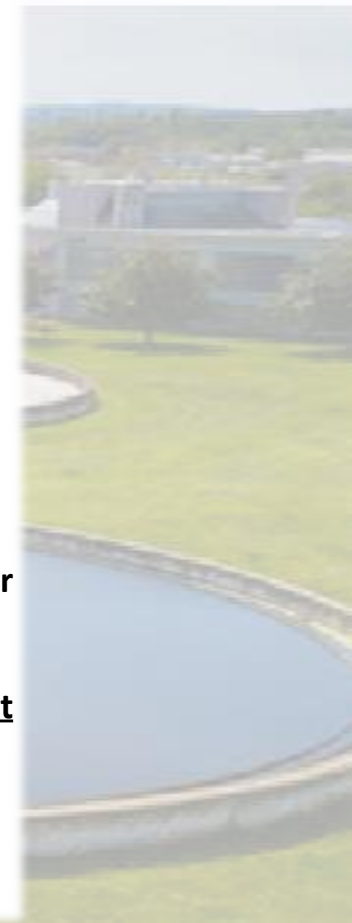
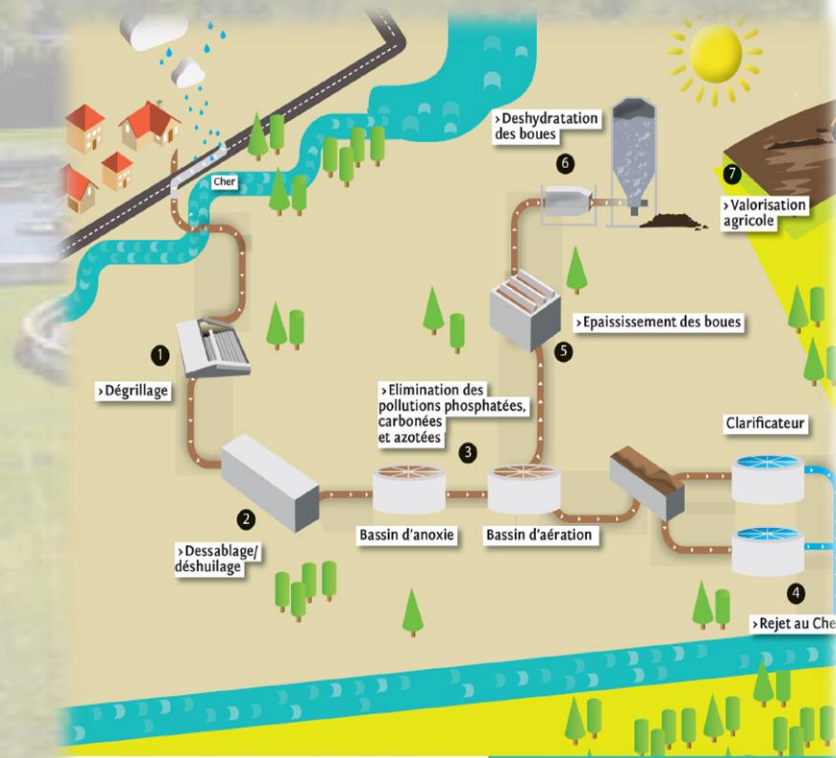
➤ Exigences complémentaires de qualité,

➤ des transferts, et des accords économiques seront étudiés pour la REUT,

➤ ainsi que des autorisations à obtenir (Décret 2023-835 du 23 aout 2023) :

➤ Un besoin estimé par IMERYS ENTRE 1650 et 1920 m³/j

➤ Usine pilote : Essais et expertise.



 **Consommations :**

- **Besoin REUT (process) : 1650 - 1920 m³/j, à l'étude,**
- **Besoin eau potable pour « ouvriers » : 20 m³/j,**

 **Rejets :**

- **Rejet eaux usées : 20 m³/j avec des pointes à 3,15 m³/h, à l'étude (dimensionnement collecte installations existantes),**
- **Pas de rejet industriel à gérer par MONCO : voir IMERYS**

SUR LA REUT :

*Sur la route de la concertation entre la
Direction des Territoires et les industries*



La volonté, une directive



Une conduite vertueuse sur la REUT

vers la sobriété

*Zone d'activités de Pasquis
Des industries existantes,
Des industries candidates (à
identifier),*

REUT pour les activités : A l'étude

Montluçon Communauté souhaite s'inscrire dans des études visant la possibilité d'étendre la REUT à d'autres industriels et activités (actuelles et futures),:

Pour aller plus loin dans la résilience et le respect écologique, tout en renforçant l'activité du territoire qui est nécessaire aux emplois.

Les coûts et modalités techniques, ainsi que la concertation avec les industries sont en cours d'études également. Des autorisations individuelles seront nécessaires. Les équilibres économiques devront être étudiés.

Merci de votre attention

Eau potable

Eaux usées

Activités



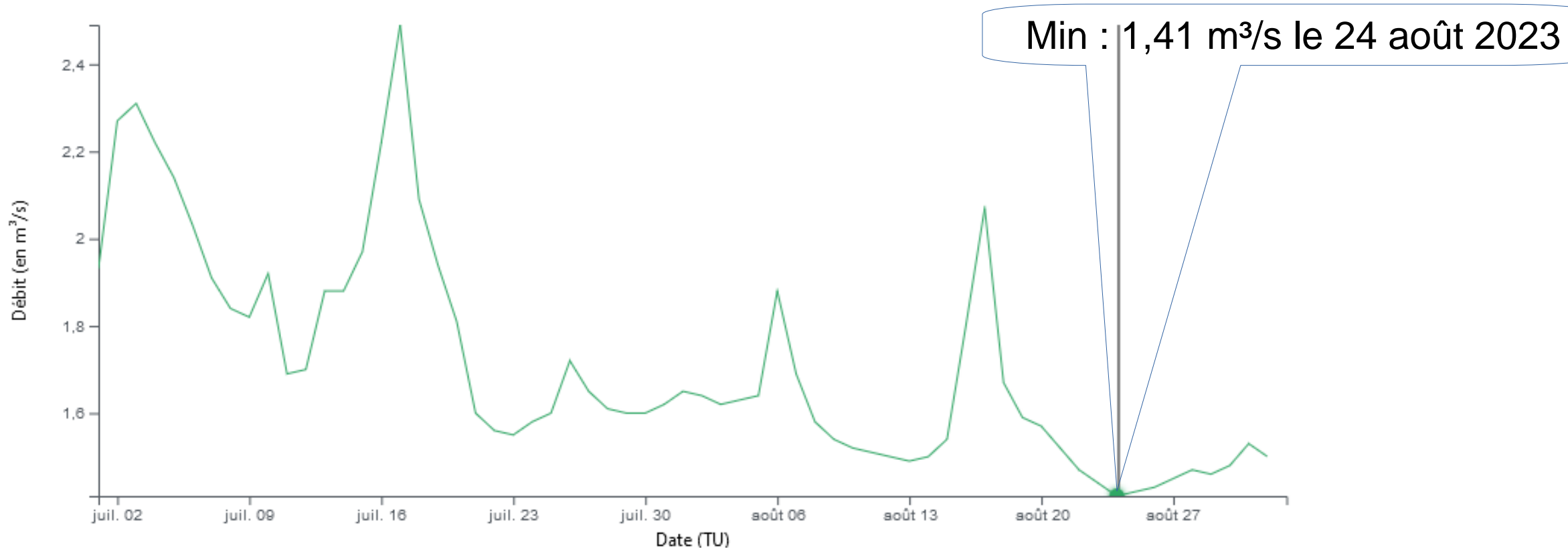
AU SERVICE D'UNE POPULATION ET D'UN TERRITOIRE:

SUR LE CHER AMONT (bassin classé en zone de répartition des eaux)

- Le règlement du SAGE Cher amont fixe les volumes maxima prélevables par usage, par sous bassin, par type de ressources et par période (étiage et hors étiage).
- Une étude HMUC a été initiée en vue d'actualiser ces volumes.
- Le débit du Cher est soutenu en étiage par le barrage de Rochebut, concédé à EDF. Le débit garanti est fixé en fonction de la période de l'année et du volume résiduel dans la retenue.
- Ce débit est fixé à 1,55 m³/s et peut être diminué par paliers si le volume restant dans la retenue est inférieur au volume fixée par la courbe de déstockage. Si le volume est inférieur à 7 Mm³ au 1^{er} septembre, débit abaissé à 0,8 m³/s (depuis été 2023).
- Au 1^{er} juin, le volume stocké dans la retenue est fixé à 14,7 M m³ (+ 500 000 m³ à partir de juillet 2023 par rapport aux années antérieures).

ORDRE DE GRANDEUR SUR LES DÉBITS DU CHER A ST AMAND-MONTROND

Débit moyen sur n jours (n=1, non glissant) - Données les plus valides de l'entité - K540 0920 01 - Le Cher à Saint-Amand-Montrond - du 01/07/2023 00:00 au 01/09/2023 23:59 (TU)



Débit mensuel sec de retour 5 ans : 1,72 m³/s, de retour 20 ans : 1,47 m³/s (source : hydroportail)

3- L'usine de conversion va-t-elle aggraver les tensions actuelles sur le Cher ? (50 min)

❖ La qualité de l'eau du Cher va-t-elle se dégrader ?

- Fabrice Frebourg et Jean-François Ricard, **Imerys**
- Marc Boisson, **ANTEA**
- Nicolas Hardouin, Olivier Petiot et Francis Pruvot, **DDT Allier**
- Sophie Seytre, **DREAL**
- Laurent Gaillard, **Fédération de l'Allier pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique**
- Olivier Julien, **Montluçon Communauté**

Comment sont encadrés les rejets du point de vue réglementaire ?

- ICPE → arrêté de prescription générale et/ou AM du 2/02/1998 : obligations minimales
- ICPE IED → BREF (NEA-MTD du BREF NFM de juin 2016)
- Encadrement du rejet : arrêté préfectoral
- Il peut être plus exigeant que le niveau national pour prendre en compte
 - Vulnérabilité du milieu
 - Substances non réglementées (p. ex. Li)
 - Si justifié : révisable par le préfet en tout temps
- Usine de Montluçon = sans rejet liquide

Temps d'échange

De quelles autres informations auriez-vous besoin ?

Des compléments ou des avis ?

Séquence conclusive

Charlène Descollonges

Conclusion

- **Collation et mur d'expression**
- **Prochains rendez-vous :**
 - **Forum participatif**, samedi 8 juin à Gannat
Formulaire d'inscription en ligne
 - **Et après le débat ? la vie du projet et l'après-mine**, le 20 juin à Echassières
 - **Forum participatif : approfondissements**, samedi 22 juin à Montluçon (Athantor)
- **Donnez votre avis sur :**
<https://participer-debat-lithium.cndp.fr/>

ANNEXES

Illustrations supplémentaires

LA SIOULE ET LE CHER, 2 COURS D'EAU SOUTENUS PAR DES BARRAGES

DDT Allier

Barrage des Fades sur la Sioule



Volume : 69 M m³
Superficie : 385 Ha
(plein, H de 10 cm stocke 385 000 m³)
Débit garanti : 2,5 m³/s

Photos : wikimedia commons

Barrage de Rochebut sur le Cher



Volume réglementaire : 14,7 M m³ au 1^{er} juin
Superficie : 170 Ha.
Débit garanti : 1,55 m³/s, baisse par paliers selon
l'état de remplissage et la période,
jusque 0,8 m³/s selon la sévérité de l'étiage.

En RÉSUMÉ

- L'autorisation de prélèvement d'eau sera instruite dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale unique ICPE, pour le pilote dans une première phase puis, si confirmation du projet, pour l'installation définitive.
- Sur le bassin de la Sioule : le régime d'autorisation sera fonction du débit maximal de prélèvement qui sera demandé sur la Sioule. Étude d'impact incluant études hydrologiques et hydrogéologiques approfondies nécessaire.
- Sur le bassin du Cher : réutilisation des eaux usées de la station d'épuration. Étude de l'impact de la diminution du débit rejeté par la station sur le débit du Cher et sur les usages en aval, réglementation ICPE pour la réutilisation d'eaux usées.



Barrage des Fades, barrage poids
68 mètres de hauteur, 235 mètres de longueur.
Mise en service en 1968.

Barrage des Fades 69 millions de m³ de capacité.
Barrage de Queuille 6 millions de m³
Production Usine des Fades , usine de Queuille : 130 GWh pour
une puissance installée de 37,3 MW

Gestion des débits en aval de Queuille.
Débit réservé du 15/04 au 15/10 : 4m³/s
Débit réservé du 16/10 au 14/04 : 5 m³/s

toute l'année débit garanti de 2,5 m³/s

Barrage des Fades
Usine de Queuille



Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable de projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitatives



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics